

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 février 2026

Affiché en l'exécution de l'article L121-17 du Code des Communes.

L'an deux mil vingt-six, le 24 février 2026 à 19 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Pascal THEOPHILE, Maire.

Étaient présents : Messieurs Patrice DUPONT, Frédéric DEFFAUX, Frédéric MAHIEUX, Sylvain BLANGY, Aurélien NEVEUX, Mesdames Laurence SZYSZKA, Jocelyne PERIATAMBY, Claudine VROLYK, Françoise CORDIER

Étaient absents excusés : Madame, Audrey AUBE,

Le Président constatant que le quorum est atteint, la séance peut alors débuter.

Date de la convocation : le 10 février 2026

Nomination d'un(e) secrétaire de séance : Madame Laurence SZYSZKA

La lecture du précédent procès-verbal n'appelle aucune remarque

ORDRE DU JOUR :

1 – Délibération : *Installation Banc pour l'aire de jeux*

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal de la mise en place d'un banc métallique couleur pourpre sur l'aire de jeux, ainsi que deux corbeilles (une standard et une en forme de fleur pour un montant de 369€). Pour un cout total de 2 386.80€.

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal décide à l'unanimité.**

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2 – Délibération : *Remplacement de la cabane de jardin au logement locatif (24 rue de la mairie)*

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du choix du remplacement de la cabane de jardin du logement locatif, initialement acquise en 2015 chez Leroy Merlin. Le montant du nouvel abri s'élève à 1 490€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, **à l'unanimité des présent le remplacement de la cabane de jardin.**

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3 – Délibération : *Financement du périscolaire et de la cantine*

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil municipal de la dette de 47 357,89 € envers le SIRS concernant le financement du périscolaire et de la cantine. Il précise qu'à ce jour, aucune négociation n'est possible avec les membres du SIRS en poste, qui refusent toute proposition.

Il évoque les difficultés rencontrées au sujet de la clé de répartition ainsi que l'obtention des statistiques de l'ILEP.

Le Conseil municipal est-il favorable au paiement de la dette ?

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, par 9 voix contre et 1 abstention, de ne pas procéder au paiement de la dette.

Pour : 0 Contre : 9 Abstention : 1

4 – Délibération : *Remplacement du portail de l'école (Rue de l'Ecole)*

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'urgence concernant le remplacement du portail de l'école située Rue de l'Ecole, notamment pour des raisons de sécurité et de livraison de fuel. Deux options sont présentées : un portail battant pour un montant de 2 746.99€ HT et un portail coulissant pour un montant de 3 580.84€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, **à l'unanimité** adopte l'option du portail battant par 8 voix pour et 2 contre, et rejette l'option du portail coulissant par 2 voix pour et 8 contre.

Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 0

5 – Délibération : *Compte Administratif 2025*

Monsieur le Maire, informe l'ensemble du conseil municipal que le Compte Administratif 2025 ne peut être présenté ce jour, les chiffres n'étant pas encore finalisés et qu'il sera reporté lors d'une prochaine séance.

6– Points Divers :

- *Organisation du Bureau de vote pour les élections du 15-22 mars 2026 :*

ELECTION MUNICIPALE 15 MARS - 1er TOUR			
8H à 10H	Claudine VROLYK	Pascal THEOPHILE	Aurélien NEVEUX
10H à 12H	Brigitte THEOPHILE	Audrey AUBE	Robert BRUNET
12H à 14H	Jocelyne PERIATAMBY	Frédéric DEFFAUX	
14H à 16H	Frédéric MAHIEUX	Sylvain BLANGY	Françoise CORDIER
16H à 18H	Laurence SZYSZKA	Pascal THEOPHILE	Patrice DUPONT

ELECTION MUNICIPALE 22 MARS - 2ème TOUR			
8H à 10H	Claudine VROLYK	Pascal THEOPHILE	
10H à 12H	Brigitte THEOPHILE	Audrey AUBE	Robert BRUNET
12H à 14H	Jocelyne PERIATAMBY	Frédéric DEFFAUX	
14H à 16H	Frédéric MAHIEUX	Sylvain BLANGY	Françoise CORDIER
16H à 18H	Laurence SZYSZKA	Pascal THEOPHILE	Patrice DUPONT

- **Projet Eolien :** *Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le dossier éolien est en cours d'étude en sous-préfecture et précise que les frais d'études devraient être remboursés si le projet venait à être abandonné.*
- **Société de Chasse :** *Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société de chasse prévoit la plantation de 200 arbres sur le territoire communal.*

- **Vidéoprotection :** *Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'obtenir des subventions afin de combler les zones d'ombres en matière de vidéoprotection, tout en précisant que la dossier devra être reconduit.*
- **Chemin du Ruchet :** *Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'état dégradé du chemin du Ruchet et que Monsieur FOULLOY s'engage à remettre en état le matériel qu'il a dégradé.*
- **Entretien Annuel du Cantonnier :** *Monsieur le Maire précise que l'entretien professionnel du cantonnier doit être réalisé et programmé par le troisième Adjoint il demande à ce dernier de prendre ses dispositions.*
- **Facturation et Contrats :** *Monsieur le Maire informe que Le Kangoo : La facture s'élève à 624.04€. Le contrôle technique du véhicule n'a pas été effectué, ce qui porte le montant à 1 591€. Et en ce qui concerne Cardio Secours la commune a reçu un facture de 576€ accompagnée de factures complémentaire d'un montant de 192.00€, Monsieur le Maire informe que la facture est à signer.*
- **Emprunt Communal :** *Monsieur le Maire informe le conseil sur les emprunts en cours, deux sont déjà remboursés ; le solde restant arrivera à échéance le 18/11/2027.*
- **Urbanisme :** *Le terrain (Position de Fouchet) n'est pas constructible, en raison des consommation sur les terres agricoles.*

Questions Diverses.

- **Déjections Canines :** *À la suite de beaucoup de déjections canines constaté dans le village la municipalité envisage de verbaliser ou de prendre des mesures immédiates pour y remédier.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H03